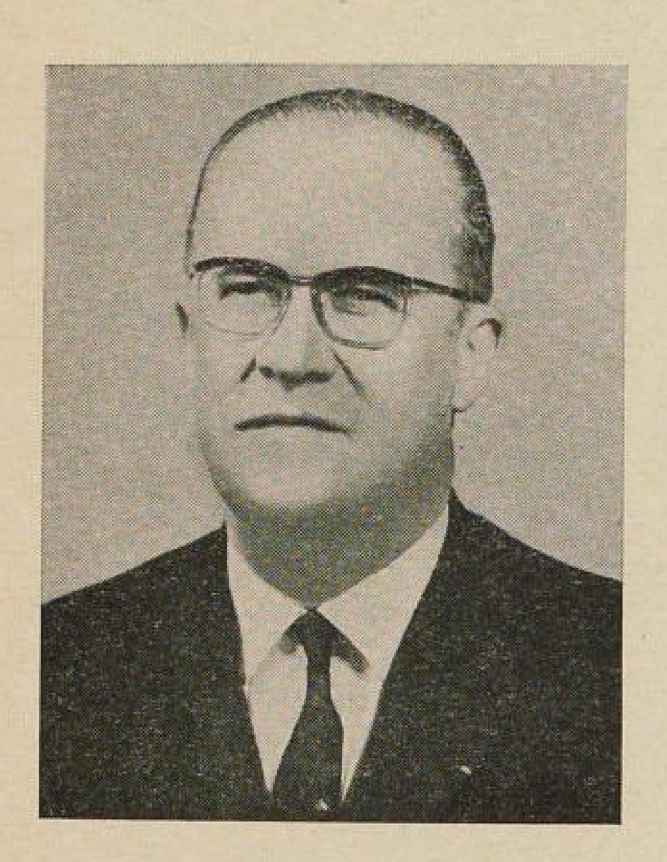
REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité — DEPARTEMENT DE L'AIN

Élections Législatives du 5 Mars 1967

2e Circonscription



Louis CHANEL



Léon MATHIS

Louis CHANEL

Maire de Bellegarde
Déporté Résistant Mauthausen - Auschwitz
Membre du Bureau National de la F.N.D.I.R.P.
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre avec Etoiles et Palmes
Officier des palmes Académiques
Croix de Vermeil de la Croix Rouge Française

Candidat de la Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste

Remplaçant éventuel :

Léon MATHIS

Commerçant
Présid. des A.C. P. de Guerre de St-Rambert-en-Bugey
Membre du Conseil d'Admi. de la Féd. Œuvres Laïques
et du Comité Tech. des Col. de Vacances U.F.O.V.A.L.
Délégué Cantonal de l'Education Nationale

ELECTRICES, ELECTEURS,

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste, qui regroupe le parti socialiste S.F.I.O., le parti radical socialiste, la Convention des Institutions républicaines et de nombreux clubs et donne l'exemple de l'union et de la simplification de la vie politique, propose au peuple de France ce programme, réalisable dans les cinq années de la prochaine législature.

— UNE SOCIETE DE CITOYENS LIBRES

Tout dépend aujourd'hui de la volonté d'un seul. Nous lui opposons la volonté de tous qui doit s'exprimer dans une société de liberté. Pour mettre fin au régime de pouvoir personnel et pour assurer la stabilité dans une démocratie authentique, nous proposons :

— La suppression ou la révision des articles de la Constitution utilisés pour établir le pouvoir personnel, en particulier l'article 16 ;

— Un contrat entre la majorité de l'Assemblée et le Gouvernement pour la durée de la législature, avec retour devant les électeurs en cas de crise ministérielle ;

— Une cour suprême constitutionnelle protégeant les libertés et la loi républicaines contre tous les arbitraires ;

— La liberté de l'information et l'indépendance de la Radio télévision à l'égard de tous les pouvoirs ;

— L'abolition des restrictions au droit de grève et la reconnaissance des syndicats dans l'entreprise ;

— L'épanouissement des libertés des communes en leur confiant les moyens de gérer leurs propres affaires.

— UNE ECONOMIE DE PROGRES

Nous proposons les mesures économiques et financières suivantes :

— La sélection des dépenses d'équipement financées par l'Etat, afin d'augmenter la production dans les secteurs indispensables à un pays moderne : les transports, la construction, le téléphone... ;

— La nationalisation des industries de l'armement et de l'espace et le contrôle de celles qui vivent d'abord des crédits de l'Etat.

— Le relèvement de l'abattement à la base pour l'impôt sur le revenu des personnes physiques, payé essentiellement par les salariés ;

— La suppression des exonérations que le gaullisme a créées pour les gros revenus et la lutte contre la fraude fiscale ;

— La détaxation des produits de consommation courante ; la défense de la petite et moyenne entreprise.

— La taxation des plus-values capitalistes ;

— La réforme des droits de succession au profit des héritages modestes ;

Sciences Po / fonds CEVIPOF

— UNE AGRICULTURE MODERNE

Nous proposons :

— La recherche de nouveaux débouchés pour les produits agricoles par l'unité politique de l'Europe, par l'élargissement du Marché Commun et par le développement de l'aide au Tiers Monde ;

— L'exonération de l'impôt sur le revenu pour les petits exploitants et la diminution de la T.V.A. pour les produits nécessaires aux agriculteurs ;

— Le développement de la coopération et de l'équipement collectif (eau, habitat, électricité, etc.), la lutte contre le démembrement et contre la hausse des prix du sol ;

— La création d'un office national de la viande pour le développement de l'élevage.

— LES FONDEMENTS DE LA JUSTICE SOCIALE

— Le droit au travail exige le relèvement des salaires, traitements et retraites, la réduction progressive de la durée hebdomadaire du travail, la suppression des zones de salaires, l'indexation du S.M.I.G. sur le coût de la vie et sur la croissance de la production, le plein emploi et une politique préventive de reconversion.

— Le droit à la solidarité nationale exige :

- — pour les victimes de la guerre et les anciens combattants, le respect du rapport constant,
- — pour les déportés et internés, l'égalité des droits,
- — pour les frontaliers, la satisfaction des légitimes revendications,
- — pour les rapatriés d'Algérie, l'indemnisation sur la base de la loi de 1946 (dommages de guerre), la carte pour les A. C. d'A. F. N.
- — pour les personnes âgées, l'abaissement de l'âge de la retraite et le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité,
- — pour les familles, l'augmentation et l'unification des allocations familiales.

— LA PROMOTION DE LA FEMME

— L'abrogation des textes qui interdisent le contrôle des naissances et qui s'opposent à la maternité heureuse et volontaire.

— Le respect du principe : « A travail égal, salaire égal ».

— Le remboursement à 100 % des congés de maternité.

— Le développement des équipements sociaux, notamment les crèches, les centres de protection maternelle et infantile, les écoles maternelles et les colonies de vacances.

— LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE

Nous proposons :

— La prolongation de la scolarité obligatoire à 18 ans,

— La revalorisation de la fonction enseignante,

— Le rétablissement de l'indépendance de l'Université et la concentration de tous les enseignements et de tous les services para-scolaires et de la jeunesse au sein d'un grand ministère de l'éducation nationale,

— Le développement des constructions scolaires, notamment pour les écoles maternelles et l'enseignement technique,

— L'augmentation des bourses et l'allocation d'études dans l'enseignement supérieur,

— La gratuité de l'enseignement avant et pendant la scolarité obligatoire,

— La refonte et l'allègement des programmes,

— Le respect de la laïcité de l'école et du devoir essentiel de l'état à l'égard de ses écoles.

Pour la recherche scientifique, nous proposons :

— L'augmentation des crédits pour la recherche fondamentale et industrielle au lieu de la recherche militaire,

— L'amélioration de la carrière des chercheurs.

Pour la jeunesse, nous proposons :

— L'abaissement de la majorité civile et civique à 18 ans,

— L'abaissement de la durée du service militaire à 12 mois, puis à 8 mois,

— Le développement de l'éducation physique et des installations sportives,

— Le développement des institutions culturelles (maisons de la culture, maisons de jeunes, organismes populaires de voyage et de tourisme, etc...),

— LA PAIX DANS UN MONDE ORGANISE

Nous proposons :

— La renonciation à la force de frappe atomique, la reconversion à des fins pacifiques de l'industrie atomique d'armement et la coopération atomique européenne et internationale en faveur des œuvres de paix.

— Une action cohérente de la France en faveur du désarmement général.

— Une action concertée de la France en faveur de la sécurité collective et de la coexistence pacifique.

— Une action concrète de la France en direction du Tiers Monde, tendant à assurer par une aide organisée internationalement les besoins des deux milliards d'êtres humains supportant toujours la faim et l'ignorance.

CITOYENS, CITOYENNES . . .

La Fédération de la Gauche Démocrate et Socialiste prend l'engagement solennel de réaliser au pouvoir le programme qu'elle vous présente.

La Fédération vous propose ainsi un véritable contrat dont l'application dépend d'abord de vous, de votre volonté de participer directement aux affaires de notre pays, de votre désir d'assurer l'union des forces de gauche et de progrès sur des bases réalistes.

En vous prononçant massivement pour le programme de la Fédération et pour ses candidats, vous vous dresserez contre un régime de pouvoir personnel, de stagnation et de nationalisme et vous vous prononcerez pour la démocratie au service de l'homme, l'expansion au service de la justice et l'Europe au service de la paix.

VOTEZ ET FAITES VOTER :

Louis CHANEL

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Léon MATHIS

IMP. MARCHAND - THOISSEY

Sciences Po / fonds CEVIPOF